

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2012/011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE

ASCO DU CABEDAN NEUF

SEANCE DU 08 JUIN 2012

Nbre de membres en exercice	6
Nbre de membres présents	4
Nbre de suffrages exprimés	
VOTES	
pour	4
contre	0
abstentions	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : Mr PONCET Norbert — PELISSIER Laurence –
excusé Mr GUEYTTE - Mr CALVIERE Gérard – Mr PECOULT Jocelyn
Syndic suppléant : DEVINE Marc
excusé Mr LIENS Edmond - OLIVIER Denis

L'an deux mille douze et le huit juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 2012-01

=====

Le Président expose : l'ASCO du Canal du Cabedan Neuf a lancé une procédure de marché public pour les travaux d'entretien et curage des canaux gravitaires. Ce marché a bon de commande est prévu pour une durée d'un an renouvelable 1 fois pour un montant de travaux compris entre 20 000 et 40 000 mille euros. L'ouverture des plis s'est faite le 08 Juin 2012 à 8 heures par la commission d'appel d'offres.

Après négociation auprès de l'ensemble des candidats et analyse des offres, il en ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par l'entreprise EURL RIEU domicilié à Monteux.

Le président propose de retenir l'offre de l'entreprise RIEU sis 252 impasse des Pourpiasses 84170 MONTEUX pour un montant de 30 700.00 euros H.T.

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve l'attribution du marché N° 2012-01 « Entretien et curage des canaux gravitaires » à l'entreprise RIEU pour un montant de 30 700.00 euros H.T. et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

MR DOMINIQUE Pierre

